

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL D'INDRE-ET-LOIRE
REUNION CDO
PV N°6 DU 6 FEVRIER 2020

Présents : M. Bruno SCHMALTZ.

MM. : Christian BLACHIER - David CAUCHON - Clément CIAVALDINI-MARET – Gilles-Ayayi CREPPY – Anne HOYAUX - Patrick LECLERC - Carine LIVONNET - Christian ROUILLY.

Excusés : Jacques HENAULT – Philippe HENAULT - Pascal MIGEON – Aurélien QUEROL

I. Infos générales

1. Suite au contrôle fiscal du comité 37, un rappel de 200€ a été appliqué pour non-respect de l'assurance complémentaire obligatoire.
2. Tournois internationaux les 29 mai et 1^{er} juin à ARDRES et ST ROMAIN : il faudrait un arbitre pour chaque tournoi.
3. Le Comité souhaite que la rencontre U13 (Poule Titre), VERETZ/LARCAY – RS ST CYR soit officiellement désignée. Le match aller a posé des problèmes.
4. La réponse de la CFO concernant l'autorisation d'arbitrer avec un plâtre thermo-formable est négative. Raison : cela pourrait engendrer des accidents.
5. De plus en plus de clubs ne donnent plus de bouteilles d'eau aux joueurs (et parfois aussi aux arbitres). Un questionnaire sera envoyé aux clubs, par le comité 37, afin de s'assurer que le point d'eau mis à disposition permet de remplir correctement les gourdes ou bouteilles (eau potable, col de cygne).

II. Examen arbitre départemental

- 3^{ème} école comité d'avril 2019 à décembre 2019.
 - ↳ Six lieux : AMBOISE, BALLAN, STE MAURE, CHATEAU-RLT, ST PIERRE et ST CYR.
 - ↳ 42 inscrits : 15 souhaitent rester arbitre club et 27 candidats souhaitent officier.
- Le 25 janvier à la Maison des Sports, passage de l'examen théorique (QCM + Oral).
 - ↳ 25 candidats convoqués
 - ↳ 22 présents (deux absents et un excusé)
 - ↳ Quatre jurys de deux personnes (arbitres ou OTM CF)
 - ↳ 20 réussites en 1^{ère} session (25 janvier) et deux réussites en rattrapage.
 - ↳ Sur ces 22 candidats, cinq ont déjà validé la partie pratique et pourront officier dès lors que leur Dossier Médical et ECG au repos sera validé.
 - ↳ Les clubs représentés sur ces 22 candidats sont : RS ST CYR, ST AVERTIN SP, AC AMBOISE NAZELLES, CHATEAU-RLT, BS STE MAURIEN, AS MONTLOUIS, CELTIC LA RICHE, AS FONDETTES, US ST PIERRE et AV PARCAY-MESLAY.
- Les épreuves pratique auront lieu en mars et avril sur des rencontres U15 et U17 Départementales.
- 4^{ème} session de l'école arbitre comité de novembre 2019 à mai 2020 : 44 inscrits à MONNAIE, DRACHE, PLLL TOURS (arrêt en janvier), VEIGNE et CHINON.

III. Réunion 1/3 saison

Elle aura lieu le vendredi 13 mars de 19h00 à 21h30 à la Maison des Sports

Thématique :

- ↳ Mécanique de l'arbitrage : "arbitre immobile" → "comme un défenseur"
- ↳ Gestion de l'erreur : Contestation/Réaction
- ↳ Doute → dialogue avec CDO / CTO

IV. Tournoi de Ste Maure

- Présentation du Tournoi (Planning, Règlement, Affiche)
- Bruno déplore qu'aucune information n'ait été donnée à la CDO qui intervient sur ce tournoi avec le groupe espoir.
- Bruno informe que, suite une organisation non conforme au cahier des charges de la CDO37, les examens qui devaient se tenir le 22 février pour passer la pratique par les candidats n'auront finalement pas lieu.
- Sachant que le Groupe Espoir intervient lors de ce tournoi, la CDO insiste pour connaître les modalités du tournoi et rappelle que seul la CDO peut décider des manifestations du GE 37.

V. Décisions diverses

- Tournois internationaux ARDRES et ST ROMAIN.
- L. BUCQUET : sanction pour retour tardif de convocation
- M. PERE : Avertissement.

VI. Tour de Table

- Carine : retour sur la formation OTM HN organisé par CRO le 1^{er} février.
- Gilles : il faut préparer un groupe intermédiaire car nous avons du mal à trouver des arbitres sur les tournois, TIC, TDE, ARDRES et ST ROMAIN.
- Christian R. : Petite erreur sur la caisse de péréquation car changement de dernière minute.
- David : Match BNP à désigner de niveau R2-R3
- Patrick : dispo en début d'après-Midi le samedi pour observer.
- Christian B :
Tournoi interacadémique le 12 février et Championnat de France les 31 mars et 2 avril
 - ↳ Demande de trois lycées pour emmener des arbitres de la classe Grandmont.
 - ↳ Les frais demandés pour ces arbitres sont de 120 €
 - ↳ Le Comité a décidé de participer à ces frais pour les officiels à hauteur de 50%

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Le Président,



Bruno SCHMALTZ